

CLP : Focus sur les dangers pour l'environnement aquatique

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Classer les substances et les mélanges
- ✓ Étiqueter les substances et les mélanges

en ce qui concerne les dangers pour l'environnement aquatique selon le règlement CLP.

Contenu

Introduction

- GHS des Nations unies et Impact sur l'Union Européenne
- Limite de l'harmonisation

Mise en œuvre du CLP (Focus sur les dangers pour l'environnement aquatique)

- Annexes pour classer les substances ou les mélanges
- Étude détaillée de l'annexe I du règlement (théorie, exemples simples et exercices) :
 - Danger pour l'environnement aquatique
 - Danger aquatique aiguë
 - Danger aquatique chronique
 - Perturbateur Endocrinien (PE)
 - Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), très Persistant et très Bioaccumulable (vPvB)
 - Persistant, Mobile et Toxique (PMT), très Persistant et très Mobile (vPvM)

Étiquetage et emballage

Mise en œuvre pratique pour la réalisation d'une étiquette

Moyens pédagogiques

- ✓ Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- ✓ Exposé théorique et cas pratiques
- ✓ Questions-réponses tout au long de la formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 3h00

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par courriel d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.